



JAMAIS SOLO, AVEC FO !

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR



Scannez ce QR
code pour plus
d'informations



FO, UN VRAI BILAN EN FAVEUR DES SALARIÉS

- Une grille de salaires, avec une constante de 34 € au-dessus du SMIC au minimum,
- Mise en place d'un fonds d'actions sociales de branche pour accompagner les salariés,
- Prévoyance et santé : une bonne gestion des régimes pour maintenir et améliorer des garanties de haut niveau pour les salariés.

FO, DES REVENDEICATIONS POUR AMÉLIORER VOTRE POUVOIR D'ACHAT

- Classifications : intégrer les évolutions du secteur, et les nouveaux métiers émergents
- Salaires : que le travail des salariés soit reconnu à sa juste valeur dans un secteur en tension
- Formation professionnelle : intégrer l'apprentissage dans ce secteur, et continuer les formations au profit des salariés.